

# Quelle agriculture et quelle alimentation pour préserver la planète ?

## 1 ) Impacts environnementaux et humains du système alimentaire et agricole

> Le modèle agricole ne peut être analysé sans son amont et son aval ; **l'agriculture conventionnelle est imbriquée dans un système complexe** la liant en amont aux multinationales des semences et intrants chimiques, machinisme, banques... et en aval aux entreprises de collecte, transformation, industries agroalimentaires, distribution.

> **Il ne s'agit pas de critiquer les producteurs en agriculture conventionnelle, mais le système dont ils sont prisonniers**, et ne peuvent - ou ne veulent, pour certains - sortir sans une forte détermination et des aides conséquentes . Dans ce système agricole et alimentaire mondialisé, le rapport de force n'est pas en leur faveur, et des **prix insuffisamment rémunérateurs** leur sont imposés, d'où une **course à la productivité et à l'agrandissement** , favorisée également par la politique agricole : produire toujours plus, avec des **variétés sélectionnées nécessitant beaucoup d'intrants chimiques, des plantes fragilisées.**

Même logique pour l'élevage , la sélection génétique pour la productivité **fragilisant les animaux.** Par exemple les vaches laitières de la race spécialisée Holstein **produisent plus du double** d'il y a 60 ans mais exigent une alimentation riche en concentrés et beaucoup d'antibiotiques. De même les rendements en céréales ont plus que doublé.

> **Les dégâts humains et environnementaux sont indéniables : mal-être des producteurs par manque de revenu et de considération, diminution de la population paysanne, dégradation voire stérilisation des sols, pollution de l'eau et de l'air, perte de qualité des aliments (résidus de pesticides entre autre). Plus grave encore, la perte de biodiversité et les fortes émissions de gaz à effet de serre.**

Et nous ne parlerons pas ici d'un aspect qui mériterait aussi d'être développé, l'impasse économique du système : le marché international est inéquitable, la forte concentration des entreprises de l'agro-industrie et de l'agro-alimentaire est néfaste.

> **Dans les Pays du Sud**, le CCFD-Terre Solidaire en est convaincu depuis longtemps par les nombreux témoignages de ses partenaires (organisations ou collectivités locales de producteurs), **le système alimentaire et agricole mondialisé, en plus du réchauffement climatique, est l'une des causes majeures de la faim.**

**Les accaparements de terre** par l'agrobusiness pour la production sur d'immenses exploitations agro-industrielles de monocultures d'exportation (soja notamment) sont pratique courante. Entre 2000 et 2016, au moins 26,7 millions d'hectares de terres agricoles (moitié de la surface de la France) sont passés entre les mains d'investisseurs étrangers.

Et il est fort à craindre que **la pression sur les terres s'accroisse avec les marchés carbone**, de nombreuses multinationales affichent maintenant un objectif de neutralité carbone en faisant des opérations compensation carbone par achat de terres pour séquestration du CO2 dans le sol (plantation d'arbres ou cultures industrielles).

**Les expulsions des familles paysannes** qui vivaient de ces terres, mais aussi les **fumigations** de pesticides par avion, font des dégâts considérables : précarité, pauvreté, maladies, famine... De plus, **la dépendance aux multinationales de la semence et des phytosanitaires** enferme les petits paysans dans un modèle agricole inadapté et inefficace.

Le CCFD soutient ces paysans dans leur lutte contre les accaparements et les pesticides.

La sécurisation du foncier est un préalable à la formation à l'agroécologie.

### > Focus sur les résidus de pesticides

Plusieurs expérimentations tendent à prouver la **nocivité des pesticides de synthèse**.

Les analyses réalisées par les Services de Fraudes, par Que Choisir, et récemment par 60 millions de consommateurs, révèlent qu'**un nombre important de produits contiennent des résidus de pesticides**, certes dans 96 % des cas sous le seuil réglementaire.

D'ici à en déduire qu'il n'y a pas de problème pour la santé humaine, ce serait ignorer ceci :

- la présence de nombreuses molécules dans le même échantillon est souvent mise en évidence, et on peut craindre un **effet cocktail** ; une expérimentation de l'INRAE Toulouse en révèle les effets délétères sur les rats.

- Certains pesticides sont **des perturbateurs endocriniens qui peuvent provoquer des dégâts à très faible dose**.

- Le glyphosate a des effets délétères sur les populations paysannes, voire même urbaines, en Amérique du Sud, le CCFD a des témoignages en ce sens d'Argentins, Brésiliens, Paraguayens, corroborés par le documentaire « le grain et l'ivraie » : augmentation de la morbidité, malformations ou morts fœtales, voire même mort de personnes fortement exposées, travailleurs ou riverains. A force d'accumulation d'observations, la présomption est devenue certitude ; et la **preuve scientifique de la nocivité de cet herbicide a été établie en Argentine** par une équipe de chercheurs du monde médical et universitaire.

Certes chez nous les doses sont beaucoup plus faibles. Mais un chercheur français, Seralini, a mis en évidence que dans les produits à base de glyphosate se trouvaient des adjuvants infiniment plus dangereux, et notamment le POE-15. Ces molécules ne sont pas déclarées, donc pas recherchées.

- D'autres herbicides plus nocifs que le glyphosate sont utilisées comme le dicamba.

- Les observations scientifiques de la cohorte Nutrinet sur 69 000 consommateurs pendant 7 ans prouvent que **les consommateurs bio ont 25% de risque de cancers en moins, et 35 % de risque de diabète de type 2 en moins** ( suivi de 30000 Français sur 4 ans).

### > Focus sur les émissions de gaz à effet de serre (EGES)

**En France, de 19 à 25 % des EGES, selon les sources, sont imputables à l'agriculture.** Les chiffres sont calculés avec des périmètres différents, donc les plus bas ne comptent pas tout, par exemple, ce qui n'est pas négligeable, les émissions liées à la fabrication des intrants chimiques importés ou à la déforestation importée ; en **ajoutant les émissions en aval, on dépasse les 30 %**.

Le GIEC, dans son rapport sur les terres d'août 2019 (mais avec beaucoup de chiffres 2012)

annonce : **23% des émissions totales mondiales de GES proviennent de l'agriculture et forêt et autre usage des terres**, et jusqu'à 37 % pour l'ensemble du système alimentaire et agricole; chiffres très approximatifs. De fait les fourchettes sont extrêmement larges : 23%, c'est 17 à 30% , comprenant la forêt

(déforestation), la production agricole sans les émissions de CO<sub>2</sub> (seulement N<sub>2</sub>O et CH<sub>4</sub>), sans l'amont (fabrication intrants par exemple). 37%, ce pourrait être 32 à 41% . Ce chiffre ne comprend pas le secteur pêche, les émissions de CO<sub>2</sub> de la production agricole, mais comprend fibres et production agricole non alimentaire .

En fait il y a consensus pour affirmer qu' « **au moins un tiers des EGES mondiales provient du système agricole et alimentaire** »

## 2) Des pratiques agricoles vertueuses

### A ) Le GIEC préconise comme mesures fortes,

outre le changement de régime alimentaire, l'arrêt sans délai de la destruction des forêts et

tourbières et l'augmentation de la productivité de l'agriculture avec gestion durable des terres. La

gestion durable des terres est définie dans ce rapport comme l'intendance et l'utilisation des ressources terrestres, y compris les sols, l'eau, les animaux et les plantes, pour répondre à l'évolution des besoins humains, tout en assurant le potentiel productif à long terme de ces ressources et le maintien de leurs fonctions environnementales.

**Sont préconisées notamment l'agroécologie (y compris l'agroforesterie), les pratiques agricoles et forestières de conservation, la diversité des espèces végétales cultivées et forestières, les rotations appropriées des cultures et des forêts, l'agriculture biologique, la lutte intégrée contre les parasites, la conservation des pollinisateurs, la collecte des eaux de pluie, la gestion des pâturages et des prairies, les systèmes agricoles de précision. (rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées, août 2019 )**

**B )** En France le Conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux, dans son rapport « les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique » montre que celles-ci pourraient se chiffrer à plus du quart de l'objectif global fixé pour la réduction des GES en France. Ceci par une évolution des pratiques agricoles, réduction du gaspillage alimentaire, préservation des terres agricoles et des prairies, gestion dynamique des exploitations sylvicoles, valorisation de biomatériaux et bioénergies (biogaz)...

- Réduire les pertes de protoxyde d'azote et CO<sub>2</sub> au niveau du sol et en favoriser le stockage, par non labour et semis sous couvert (ceci est toutefois contesté par un récent rapport de l'INRAE), **engrais verts, paillage, compost, rotation pertinente des cultures, gestion raisonnée de la fertilisation minérale et notamment azotée pour réduire les émissions de protoxyde d'azote, gestion des prairies : le sol des prairies stocke le carbone dans la matière organique, bien plus qu'un sol cultivé, parfois autant qu'un sol forestier.**

- Favoriser le stockage du CO<sub>2</sub> dans la biomasse par la plantation de haies, par l'agroforesterie (association arbres-cultures végétales), le sylvopastoralisme (association arbres-pâturages), et la limitation de la pratique du brûlage.

- Réduire les émissions de méthane. Gestion de l'alimentation (qualité du fourrage ; réduction de la part de fibres). . Contrôle de la fermentation des excréments : stockage solide plutôt que liquide. La fermentation anaérobie dans des biodigesteurs limite les émissions de méthane, et qui plus est permet d'utiliser ce gaz comme source d'énergie à la place du charbon et du bois.

**Gestion maîtrisée de l'eau et assèchements réguliers des rizières.**

### **C ) Les pratiques vertueuses en élevage**

**Le point de loin le plus important est la non utilisation de soja importé dans l'alimentation.**

**Pour les ruminants, le système herbager s'impose, en extensif si possible, avec une surface en herbe suffisante**, au maximum 2 Unité Gros Bétail/ha. Alimentation à base de fourrages grossiers (foin en hiver ) céréales et un peu de concentrés, éviter si possible le maïs.

Pour les veaux, entre le veau de batterie et le veau sous la mère, il n'y a pas photo.

Concernant les volailles, : faible densité dans les bâtiments, accès à un parcours plein air suffisant et surtout qualité de l'alimentation, sans soja importé.

Pour les porcs, le plein air ne s'impose pas , mais une densité limitée en bâtiment, avec sol paillé et non caillebotis. Et surtout aliment concentré de qualité, sans soja importé.

Les conditions de transport, surtout pour les porcs, et d'abattage, sont à surveiller.

Toutes ces bonnes pratiques sont garanties par les labels bio, labels rouges volailles fermières et porcs fermiers.

### **D ) L'agroécologie, bien sûr, est à compter au rang des pratiques vertueuses**

...Mais de quoi parle-t-on ?

Entre la conception holistique de Pierre Rahbi ou du CCFD et l'approche pragmatique qui tend à s'imposer dans le monde agricole sous l'impulsion de nos ministres ou autres influenceurs, voire même de multinationales de l'agrochimie, c'est le grand écart. Cette dernière approche limite l'agroécologie à quelques techniques, par exemple pour l'agriculture de conservation le non labour et semis sous couvert, nécessitant le recours massif aux desherbants ; le glyphosate, à supposer qu'il soit interdit un jour, restera autorisé pour l'agriculture de conservation.

**Que cela soit bien clair, lorsque nous parlerons d'agroécologie désormais, il ne sera pas question de cette agroécologie à minima, mais de la véritable agroécologie.**

> Voici la définition de l'agroécologie donnée par Coordination Sud, coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (169 membres dont le CCFD-Terre Solidaire et AVSF) : L'agroécologie vise à produire une alimentation diversifiée et de qualité ; reproduire, voire améliorer la fertilité de l'écosystème ; limiter le recours aux ressources non renouvelables ; ne pas contaminer l'environnement et les hommes ; contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Pour cela l' **agroécologie valorise le potentiel des écosystèmes en matière de captation de ressources naturelles externes (énergie solaire, eau, carbone et azote de l'air) et utilise les synergies et flux internes à ces écosystèmes (diversité des cultures, complémentarité entre les productions végétales, animales et les arbres, lutte biologique, etc.)**.

Pour certains l'agroécologie comprend également une dimension sociale, économique et politique forte : réorganisation des filières sur des circuits plus courts avec un renforcement des organisations paysannes.

> Ainsi Pierre Rabhi, insistant sur le respect des écosystèmes et de la biodiversité, enrichit le concept de dimensions sociale et éthique.

> Quant au CCFD-Terre solidaire, il promeut une agroécologie paysanne et solidaire.

**Le CCFD souligne que l'agroécologie paysanne et solidaire relève en réalité d'un véritable projet sociétal, dont les trois principales dimensions sont :** - **La dimension agroécologique**, qui correspond à une approche globale et systémique, s'inspirant des fonctionnements de la nature. Elle invite à concevoir des systèmes agricoles qui fonctionnent à l'image des écosystèmes. Tout en développant l'autonomie et les capacités d'adaptation des paysan.ne.s, elle présente de multiples effets bénéfiques en termes de biodiversité, de maintien des sols vivants et d'atténuation des dérèglements climatiques. - **La dimension paysanne** signifiant que l'agroécologie paysanne et solidaire doit s'adapter aux spécificités physiques, bioclimatiques, sociales et culturelles des territoires, permettre aux paysan.ne.s de participer aux décisions qui les concernent notamment en termes d'accès à la terre et aux ressources naturelles et faire valoir leurs droits économiques, sociaux et culturels. - **La dimension solidaire** signifiant que l'agroécologie paysanne et solidaire vise à favoriser la cohabitation des Humains entre eux et avec les autres espèces qui peuplent la planète, ainsi que la réalisation de la justice sociale. L'AEPS vise ainsi à développer la conscience d'une responsabilité collective et la possibilité d'un « vivre-ensemble » : elle va bien au-delà du seul cadre des systèmes de production. Il s'agit par-là d'affirmer la responsabilité collective de l'essor de l'agroécologie et la nécessité de régulations politiques internationales soucieuses de justice sociale, de justice climatique, et adaptées à la prise en charge des problèmes environnementaux transfrontaliers. L'agroécologie paysanne et solidaire ne consiste donc pas en un corps fixe de règles mais davantage en un ensemble de grands principes qui doivent faire l'objet d'une traduction spécifique adaptée aux réalités des territoires et aux besoins des populations locales.

> **Les techniques utilisées en agroécologie sont particulièrement bien adaptées aux conditions pédoclimatiques des pays tropicaux...et aux sols non pollués ni stérilisés par les pesticides et engrais chimiques.**

>Coordination Sud, dans son étude « des innovations agroécologiques dans un contexte climatique changeant en Afrique » (septembre 2015) détaille les pratiques agroécologiques d'adaptation aux changements climatiques et donne de nombreux exemples de combinaisons de ces pratiques, en fonction des conditions pédoclimatiques, pour augmenter la résilience des systèmes agricoles.

> **La permaculture, l'agroforesterie, l'agriculture biologique sont des déclinaisons particulièrement abouties de l'agroécologie.**

> Le « plus » de l'agriculture bio par rapport à l'agroécologie non bio ? Un cahier des charges exigeant, bien défini, avec notamment l'interdiction des pesticides de synthèse, une traçabilité garantie, une certification officielle, plus de 60 ans d'expérience, la reconnaissance des consommateurs et la percée sur les marchés...

Mais les puristes de l'agroécologie non bio mettent en avant le respect des écosystèmes et la dimension sociale .

## E ) Pour l'agriculture biologique

### > Des pratiques vertueuses

Les engrais minéraux y sont interdits, un fort apport en matière organique dans le sol favorise l'abondance de microorganismes qui nourrissent la plante ; et aussi une bonne structure du sol avec une bonne capacité de rétention d'eau confèrent au système une résilience par rapport au changement climatique.

L'interdiction des pesticides de synthèse oblige à un desherbage mécanique, la lutte biologique, et un emploi de molécules simples.

Important aussi, le choix des semences, et l'interdiction des OGM (soja importé) renforcent le « plus » écologique de l'agriculture biologique.

Certaines associations végétales sont préconisées, ainsi que l'allongement des cycles de rotation des cultures avec notamment l'introduction de légumineuses...

### > Une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre ( EGES )

- La réduction des EGES en production végétale bio est chiffrée dans une étude du **Rodale Institute sur les cultures : 1t/ha eq CO2 en bio contre 1,6 en conventionnel** ; ce qui rejoint les calculs de l'IDDRI chiffrant la réduction potentielle à 40 %.

- Le premier point fondamental est la **fumure organique et la non utilisation d'engrais de synthèse**. La fabrication et l'épandage d'intrants chimiques sont de grosses sources d'émissions de gaz à effet de serre, surtout les engrais, et plus particulièrement les engrais azotés. L'épandage de 100 kg d'azote sous forme d'engrais chimique sur un hectare contribue autant à l'effet de serre qu'une voiture moyenne parcourant 10 000 km (inventaire national CITEPA et guide GESTIM ). Par contre, l'azote apporté sous forme d'engrais organique et de légumineuses, lié au complexe argilo-humique, s'évapore peu sous forme de protoxyde d'azote. De plus, le compost émet moins de gaz à effet de serre que le lisier (effluent liquide ) .

- Concernant les ruminants bovins, ovins, caprins, nous reprendrons les conclusions de Caplat (1) **"Un élevage biologique, nécessairement à l'herbe et intégré dans une rotation agronomique complexe (favorable à la structure du sol et donc à la séquestration du CO2 ) possède un impact nettement positif sur la réduction des émissions de GES"**.

Caplat explique la diminution des émissions de GES en bio en s'appuyant sur les considérations suivantes :  
« - Même si, en raisonnant à l'hectare, une vache à l'herbe émet plus de méthane qu'une en "zéro pâturage", l'émission totale de l'élevage herbager est inférieure.

- Il faut également tenir compte du stockage important de CO2 dans le sol enherbé.

- **La faible consommation d'aliments du bétail permet aussi d'éviter les transports longue distance et l'achat de soja importé ( produit, rappelons le, après déforestation ou accaparement de terres )**.

-Les émissions par les tracteurs ne représentent qu'une très faible part des GES agricoles, et les agriculteurs bio utilisent certes un plus leur tracteur que les autres, car il faut plus de travail du sol sans desherbant chimique.

(1) Jacques Caplat *L'agriculture biologique pour nourrir le monde* (2012)

-L'agriculture biologique améliore la structure des sols et ils sont plus riches en matière organique. La séquestration du CO2 et la résilience (capacité à résister aux incidents climatiques) en sont nettement augmentées. Ceci provient des techniques culturales : fertilisation organique (compost ou fumier), surfaces importantes en prairie, couverture du sol, enherbement des interrangs , labours moins profonds. »

- Une synthèse de diverses études à travers le monde (Soil Association) montre que la conversion à l'agriculture biologique permet de stocker en moyenne 400 kg de carbone par hectare et par an, soit l'équivalent d'environ 1500 kg de CO2 .

- L'agronome Claude Aubert a calculé que la conversion de la totalité de l'agriculture française à l'agriculture biologique permettrait de réduire de 6 % les émissions françaises de gaz à effet de serre rien que par la séquestration du CO2 dans le sol.

> **La meilleure rétention d'eau dans les sols augmente la résilience. Les producteurs bio sont donc mieux armés contre les incidents climatiques.** Ceci a été prouvé par une étude comparative du Rodale Institute menée de 1981 à 2004 : la bio a obtenu dans la grande majorité des cas des rendements supérieurs à l'agriculture conventionnelle pendant les cinq années de sécheresse. Pour l'année 1999, la Pennsylvanie a connu une sécheresse estivale suivie de pluies torrentielles en septembre. Toutes les parcelles bio, sauf une seule, ont obtenu cette année-là de meilleurs rendements.

> **En Europe l'agriculture biologique répond à une forte demande du marché :** beaucoup de consommateurs recherchent surtout une garantie de non utilisation de pesticides de synthèse. Ainsi un sondage IFOP révèle que 89 % des 1000 personnes sondées souhaitent l'interdiction totale des pesticides chimiques dans les 5 ans ; et 73% expriment leur souhait de voir les 9 milliards d'aides européennes orientées majoritairement vers l'agriculture biologique . Beaucoup d'associations de consommateurs ou écologiques encouragent à la consommation de bio. Même **les très officielles recommandations nutritionnelles du PNNS (5 fruits et légumes par jour etc...)** se sont enrichies récemment d'une recommandation à consommer bio.

> **Mais aussi la certification bio apporte satisfaction, voire fierté, au producteur, et souvent un meilleur revenu ;** la conversion provoque certes le plus souvent une baisse des rendements (contrairement aux pays du Sud) car nous avons affaire ici à une agriculture conventionnelle à très hauts rendements avec une très forte consommation d'intrants. Mais en contrepartie il y a une réduction des charges (moins d'intrants) et un meilleur prix de vente.

> Et chez nous, la bio peut nourrir l'Europe, ainsi que le titrait "Alternatives Economiques" en octobre 2018, **sous réserve de changer de régime alimentaire et d'éviter le gaspillage** (« une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine" IDDRI septembre 2018). Et l'agronome Jacques Caplat affirme même que **l'agriculture biologique peut nourrir le monde.**

## F) L'agroécologie paysanne et solidaire dans les Pays du Sud

Dans les Pays du Sud, le paysage agricole est fortement contrasté ; c'est le choc des extrêmes : de petites exploitations, (1 à 5ha) cotoient d'immenses exploitations latifundiaries de plusieurs centaines voire milliers d'ha ; on parle là de production agro-industrielle et non plus d'agriculture conventionnelle.

**L'agroécologie convient bien à une agriculture sur de petites parcelles en cultures vivrières ; il s'agit de nourrir les familles paysannes et de produire un excédent qui sera commercialisé sur les marchés locaux.** La certification bio ne s'impose pas dans la plupart des cas et pour ce type de marché sauf pour les cultures d'exportation (café, thé, cacao, sucre...), où elle rassure les consommateurs.. Toutefois certains de nos partenaires, notamment en Argentine, ont ressenti le besoin, pour crédibiliser la démarche sur les marchés urbains, d'une certification "participative" (moins lourde que notre certification officielle)...

Mais là aussi l'agroécologie commence à être revendiquée par l'agro-industrie, l'agroécologie à minima donc.

Le CCFD, rappelons le, lorsqu'il parle d'agroécologie, c'est l'agroécologie paysanne et solidaire.

**Le CCFD-Terre Solidaire et AVSF promeuvent maintenant ce type d'agriculture à grande échelle** et l'intègrent fréquemment dans leur programme de développement agricole avec les partenaires des pays du Sud. Le CCFD a ainsi pu s'appuyer sur le programme PAIES qui a prouvé l'efficacité de l'agroécologie par des expérimentations de terrain sur des milliers d'exploitations (13 partenaires dans 6 pays, régions Sahel et Grands Lacs). **Le programme TAPSA poursuit le PAIES à plus grande échelle de 2018 à 2022, cofinancé notamment par l'AFD** (Agence Française pour le Développement) et la SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), avec maintenant 29 partenaires de 16 pays en Afrique, Asie et Pays andins.

**> Le développement de l'agroécologie passe bien sûr par la mise en place de nombreux centres de formation.**

Quelques exemples :

- En Bolivie, un centre de recherche et de promotion de la paysannerie, le CIPCA, partenaire du CCFD- Terre Solidaire, prône l'agroforesterie, certaines associations d'arbres et de cultures sur la même parcelle étant très bénéfiques.

- Au Mali, RHK réseau de 23 000 maraîchers, (une centaine d'associations de producteurs) a formé et converti tous ses membres à l'agroécologie ; et au Brésil c'est l'ASPTA qui a converti 15 000 familles. On pourrait encore citer l' Association des Organisations Professionnelles Paysannes au Mali, SPP en Afrique du Sud...

- Ces centres de formation s'appuient sur les connaissances scientifiques divulguées par plusieurs agronomes et techniciens, et aussi sur l'expérience acquise par des producteurs locaux. Leurs témoignages sont probants, évoquant un doublement, voir un triplement des rendements. Dans ces conditions, l'adhésion au programme de conversion à l'agroécologie est donc massive.

Dans la même optique, le CCFD-Terre solidaire est également très impliqué aux côtés de La Via Campesina, le grand réseau international d'organisations paysannes, qui a permis d'implanter plus de 70 écoles et processus de formation à l'agroécologie, essentiellement en Amérique latine.

Quelques exemples de partenaires du CCFD-Terre Solidaire engagés en faveur de la transition vers l'agroécologie paysanne et solidaire sont consignés au § 4.

**Ils sont des dizaines de milliers à pouvoir témoigner de l'amélioration de leurs conditions de vie par l'agroécologie : meilleure productivité, meilleur revenu, meilleure alimentation, par une augmentation quantitative et qualitative de la production ; la vente de l'excédent de production va aux dépenses de santé et d'éducation des enfants.**

## **G ) L'agroécologie peut nourrir le monde**

Dès 2011, le Rapporteur spécial de l'ONU Olivier de Schutter avait, dans son rapport « Agroécologie et droit à l'alimentation », montré que **l'agroécologie pourrait doubler la production agricole mondiale en dix ans, tout en réduisant la pauvreté rurale**. L'étude réalisée en 2007 par Jules Pretty, fondée sur l'évaluation d'impact de 286 interventions agroécologiques (12 600 000 paysan.ne.s) menées dans les systèmes agricoles traditionnels de 57 pays en développement depuis les années 1990, avait également permis d'observer une augmentation moyenne de 79 % des rendements agricoles - et de près de 116% pour les projets menés en Afrique, d'après l'analyse complémentaire proposée par deux programmes onusiens<sup>39</sup>. Une nouvelle étude conduite en 2011, à la demande du gouvernement britannique, autour de 40 projets de promotion de l'agroécologie dans 40 pays africains (10 390 000 paysan.ne.s), avait conclu à un accroissement de 113 % des rendements sur une période de trois à six ans. Sachant que l'agriculture familiale produit déjà 80% de la nourriture mondiale en termes de valeur ; sachant d'autre part que le gaspillage agricole et alimentaire représente, selon le GIEC, un tiers de la

production agricole ; il apparaît donc que l'agroécologie a bien la capacité de nourrir le monde.

#### H ) En résumé

La véritable agroécologie, dont l'agroécologie paysanne et solidaire et l'agriculture biologique, ne produit aucun des effets négatifs qui condamnent le système mondialisé actuel, sur la santé, l'emploi agricole, le mal-être paysan, l'environnement. Elle préserve la biodiversité, diminue les émissions de gaz à effet de serre.

C'est un modèle résilient par rapport au changement climatique.

Il est important de mettre tout en œuvre pour favoriser la transition vers ce système alimentaire et agricole qui permet aux paysans de vivre dignement de leur métier et à l'ensemble de l'humanité d'avoir accès en quantité suffisante à une alimentation de qualité.

### 3 ) Les conditions de la transition agroécologique

Le CCFD-Terre Solidaire en est convaincu depuis longtemps par les nombreux **témoignages de ses partenaires des Pays du Sud** : le modèle agricole est l'une des causes majeures de la faim et de la misère dans leur pays, il doit être changé.

S'agissant d'un système agricole et alimentaire mondialisé, notre agriculture est aussi remise en cause.

#### A) Nécessité d'une aide publique pour la conversion de l'agriculture conventionnelle européenne.

Celle-ci est très difficile, techniquement, économiquement, psychologiquement, et nécessite un sérieux coup de pouce.

> La Politique agricole commune (PAC) restait jusqu'ici dans une logique très productiviste avec des mesures d'écoconditionnalité peu ambitieuses. Celles-ci ont été un peu renforcées dans la nouvelle PAC qui prévoit une petite partie de l'enveloppe pour des mesures de protection de l'environnement, les « écorégimes ».

Cela reste à définir dans chaque état par un PSN (plan stratégique national) , en discussion actuellement (juin 2021).

La plateforme "**pour une autre PAC**" (42 ONG) , cite dans ses 12 priorités : rendre la bio accessible à tou.te.s , attribuer des financements importants pour le maintien et le développement de l'agriculture biologique, et aussi : financer la transition agroécologique des fermes et notamment la sortie des pesticides.

> Hors PAC, la Commission Européenne a mis en place une stratégie « **de la fourche à la fourchette** » avec un objectif affiché de **passer la surface agricole bio de 8 % à 25% en 2030**, en y mettant les moyens (nous avons trop l'habitude d'objectifs déclarés sans les moyens correspondants ). Ce plan est décliné en 23actions . Le Ministère de l'Agriculture reprend cet objectif pour la France.

> Le développement de la bio passe notamment par des aides directes à la conversion et au maintien, des aides à la formation et l'encadrement technique, à la structuration des filières, et des repas dans les cantines publiques.

Plus généralement, une rémunération des producteurs pour services écosystémiques rendus devrait être instaurée. En premier lieu, encourager les élevages à l'herbe et l'agriculture biologique.

Et dans une moindre mesure, les autres pratiques vertueuses susmentionnées (§ 2) pourraient être encouragées sous réserve qu'elles n'empêchent pas, par de trop lourds investissements par exemple,

**à l'instar de l'agriculture de précision, une future conversion systémique à l'agriculture biologique.**

Mais les propositions actuelles ne permettent pas d'atteindre l'objectif affiché de 25% des surfaces en bio en 2030, sachant qu'il avait été de 15% pour 2022, mais nous n'en sommes même pas à 9% en 2021 ; et 20% de produits biologiques en restauration collective, alors que nous n'en sommes qu'à 4,5 %. L'agriculture biologique n'a été soutenue qu'à hauteur de 2% des financements de la précédente politique agricole et 80% des collectivités locales ne reçoivent aucune aide financière pour leur restauration scolaire.

Il est certes prévu des aides à la conversion. Mais le ministre confirme qu'il va **aligner les aides à la Bio sur les aides au label ( officiel) Haute valeur environnementale (HVE)**, et l'arbitrage de 70 euros par hectare annoncé par le cabinet n'est pas remis en question ; ce qui se traduit par **66% d'aides en moins pour les Bio, une perte moyenne de 132 euros par hectare et par an .**

Or une étude de l'IDDRI fait état de 97 % des agriculteurs français (en conventionnel) qui pourrait prétendre à la certification HVE sans changer de pratiques. Et un article paru dans Le Monde le 25 mai 2021, révélait que dans une note confidentielle remise fin 2020 aux ministères de l'agriculture et de la transition écologique, l'Office français de la biodiversité assure que **le label agricole HVE ne présente, dans la grande majorité des cas, aucun bénéfice environnemental** ; comme l'agriculture « raisonnée » en son temps qui n'apportait aucune garantie environnementale supplémentaire à la réglementation, ni n'induisait de changement de pratiques.

Pour que l'objectif soit atteint, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique a défini le programme suivant :

**5 fois plus de soutien à la bio, soit :**

**10% de la prochaine politique agricole fléchés : 1 milliard d'€/an pour la bio entre 2023 et 2027**

**20% de surfaces en Bio en France en 2027, nécessitant 2 fois plus d'ha convertis chaque année,**

et tendre vers un objectif de 50% de produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines et généraliser la tarification sociale du prix des repas à toutes les communes.

> **un effort particulier doit être fait sur la formation** : l'agroécologie doit être au programme, plus qu'aujourd'hui, dans les établissements d'enseignement et de formation agricole.

## **B) Une aide publique au développement au service des populations des pays du Sud**

Cela pourrait sembler évident, mais ne l'est pas.

Dans le domaine qui nous concerne, ce sont surtout les programmes de l'agro-industrie qui sont aidés. Ces financements doivent cesser et être fléchés sur le développement de l'agroécologie paysanne et solidaire.

Plus généralement, la politique d'aide au développement devrait être plus généreuse, et, tout comme les accords commerciaux, plus ajustée au besoin réel des populations.

## **4 ) Que nous apprennent les pays du Sud ?**

> Des échanges sur les techniques de production, la certification, la commercialisation sont toujours fructueux, bien que les expériences acquises là-bas sont rarement reproductibles ici, et vice-versa. Les partenaires du CCFD nous ouvrent à des réalités lointaines et élargissent notre regard ; ils nous délivrent des messages importants :

> **Sous réserve de mise en place de programmes de développement de l'agroécologie, ils peuvent produire suffisamment** ; des échanges régionaux pourraient diversifier l'offre.

> **Il ne faut pas leur envoyer nos surplus** lorsqu'ils concurrencent et fragilisent ou même ruinent les producteurs locaux ; exemple pour le lait en poudre ou la volaille en Afrique de l'Ouest.

> Ils nous demandent avec force de **ne plus importer de soja cultivé après déforestation pour l'alimentation du bétail**. La déforestation est un drame, pas seulement pour les communautés indigènes qui vivent dans ces forêts, mais pour le monde entier.

L'Amazonie n'est plus le poumon de la Terre. Voilà déjà plusieurs années que l'Amazonie brésilienne émet plus de CO<sub>2</sub> qu'elle n'en absorbe ; ce n'est pas encore le cas pour les pays voisins, mais globalement **l'Amazonie n'est plus un puits de carbone, la séquestration de carbone par les arbres compense tout juste les émissions dues à la déforestation.**

> Nos partenaires nous apprennent que le **réchauffement climatique devient un problème majeur pour les petits paysans**, aggravant dans les pays du Sud la paupérisation, la famine et les migrations. Le CCFD est engagé dans un plaidoyer pour la justice climatique, actant que les principaux émetteurs de gaz à effet de serre sont les pays « développés », et les principales victimes les Pays du Sud, peu émetteurs.

Que leur apportons nous ?

> Dans le domaine strictement agricole, nos surplus de production, dont ils voudraient pouvoir se passer au plus vite.

> **Les ONG CCFD, AVSF, Caritas international..., parfois en cofinancement avec l'AFD ou autres (voir programme TAPSA au § 2), soutiennent des projets de développement de l'agroécologie dont les effets bénéfiques ont été largement démontrés.**

> Des scientifiques, agronomes, apportent parfois leur contribution pour des échanges de connaissances, expérimentations, intégrant les pratiques ancestrales et savoir faire locaux.

> Les programmes de développement étant menés en partenariat restaurent les paysans et acteurs locaux dans leur dignité.

> **Quelques exemples de partenaires du CCFD-Terre Solidaire engagés en faveur de la transition vers l'agroécologie paysanne et solidaire**

- En Colombie, l'association Imca (Instituto mayor campesino) accompagne les paysan.ne.s dans la production de café bio, d'aliments et de fruits et dans la commercialisation locale de leurs cultures. Elle intègre par ailleurs l'agroécologie aux processus de paix nationale et de réforme rurale en mettant en relation des ex-guérilleros avec des coopératives de producteurs d'agroécologie.

- Au Timor-Leste, l'enjeu est moins celui de la transition vers une agroécologie paysanne que de son maintien (face aux tentations suscitées par les mégaprojets inspirés de la « Révolution Verte CCFD-Terre Solidaire, "L'Agroécologie vue de Colombie : un tremplin vers la paix", PLAGNOL Violaine, 22 janvier 2020 [en ligne]. »), son développement et son adaptation aux variations climatiques interannuelles. De même, l'insertion socio-économique des jeunes (74% de la population) et leur mobilisation représentent un défi majeur pour la reconstruction du pays post-indépendance. Dans ce contexte, l'association Permatil œuvre depuis près de 20 ans pour une large diffusion de la permaculture. Permatil

accompagne ainsi les communautés paysannes enclavées à sécuriser leur approvisionnement en eau, en aménageant des systèmes de conservation et en reboisant les espaces autour des sources. Des effets positifs sont observés : limitation des effets de l'allongement de la saison sèche sur les cultures et réduction du ruissellement et de l'érosion pendant la saison des pluies. Par ailleurs, l'association a obtenu, en 2015, le vote d'une loi rendant obligatoire l'intégration de la permaculture et de jardins scolaires dans le programme national d'enseignement primaire. Aujourd'hui, plus de deux cents écoles ont déjà aménagé un jardin potager.

- Au Sahel, la transition agroécologique cherche à répondre à deux principaux enjeux : la démultiplication et la diffusion de pratiques adaptées aux effets des changements climatiques, non-dépendantes des intrants de synthèse et favorisant la restauration des sols ; le renforcement de l'autonomie semencière paysanne et sa reconnaissance politique. Concernant le premier enjeu, on peut citer l'exemple de la Fédération des Unions des Groupements Paysans du Niger (FUGPN-MOORIBEN), implantée dans plus de 730 villages. Ses bons résultats ont permis d'accroître le taux d'adoption des pratiques agroécologiques (reconstitution de cheptels ovins ; conservation / restauration des sols - régénération naturelle assistée, reboisement, demi-lunes, zaï, etc. - ; recours à large échelle à une variété de guêpes parasitoïdes utilisée comme alternative aux pesticides de synthèse pour lutter contre la chenille mineuse de l'épi de mil...) au sein de la Fédération (taux estimé à au moins 20% de ses membres), et de renforcer l'intérêt des jeunes pour l'agriculture et le mouvement associatif. Le Comité Ouest-Africain des Semences Paysannes (COASP-Mali) œuvre pour : le développement et la diffusion d'outils et méthodes visant à renforcer l'autonomie semencière et mettre en place un système de suivi qualité ; diffuser le concept de cases vivantes de semences paysannes (où les paysans peuvent conserver, multiplier, sélectionner et se fournir en semences locales de qualité) ; favoriser la reconnaissance politique des systèmes semenciers paysans. En 2016-17, deux organisations de ce collectif ont initié le cadre de concertation « Semences, Normes, Paysans » (SNP), progressivement rejoint par des organisations paysannes d'envergure nationale, des instituts de recherche, des ONG et des institutions publiques. Après 3 ans de concertation, une proposition de politique nationale semencière a été remise par l'une des organisations à la Direction Nationale de l'Agriculture. Ce processus est considéré comme innovant par sa démarche inclusive : l'expertise du Cadre SNP et l'expérience de structuration du COASP-Mali ont d'ores et déjà été sollicitées et mobilisées dans d'autres pays de la région.

## 5 )Des pistes d'action

### A ) Actions collectives :

Tout d'abord il est possible d'apporter **un soutien aux ONG** qui oeuvrent au développement de l'agroécologie, participer à des **actions de plaidoyer ou de sensibilisation** par des collectifs d'associations, ou par voie politique, sur la justice climatique, le changement de système agricole et alimentaire et la transition agroécologique, pour faire pression afin que soient prises les bonnes décisions ( voir politique agricole et de développement §2).

Dans le cadre de sa mobilisation pour la justice climatique, le CCFD prépare une campagne sur la compensation carbone : sortir les terres du marché carbone.

### B ) Dans les entreprises

mettre en place un programme ambitieux de **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, plutôt que de compensation carbone.

Pour les entreprises de collecte,transformation, les industries agroalimentaires :

maillon indispensable de la filière, elles jouent un rôle important pour stimuler la demande en alimentation bio, **augmenter leur activité en bio dans le cadre d'accords contractualisés avec les producteurs**. Elles favoriseront ainsi la transition agroécologique.

Par exemple pour le développement de la filière lait en bio, les coopératives et les entreprises peuvent jouer un rôle moteur pour la conversion des exploitations, celle-ci n'étant possible que si les débouchés sont assurés.

Certes, il y a aussi la voie du développement de la vente directe de produits bruts en bio, mais elle restera minoritaire.

## C ) Action individuelle par notre alimentation

### 6 ) Par notre alimentation nous pouvons favoriser la transition agroécologique

> La modification de nos comportements alimentaires favorise le changement de système agricole et alimentaire. Les distributeurs sont sensibles à l'évolution de la demande et la font remonter à leurs fournisseurs et in fine aux producteurs. Deux exemples peuvent nous en convaincre : la mention valorisante « garantie sans huile de palme » qui s'affiche maintenant sur de nombreux produits, et le développement de l'agriculture biologique boostée par la demande (+ 13% par an). Il nous faut donc envoyer des signaux positifs pour les productions vertueuses et négatifs pour les productions néfastes à l'environnement.

> On ne peut en la matière se limiter aux deux conseils maintes fois entendus : manger moins de viande et manger local. C'est beaucoup trop simpliste.

- Si l'on en reste dans les considérations générales, **manger moins de viande**, oui, on sait que c'est bon pour la santé. 3 fois par semaine, donc environ 300 g, cela suffit largement ; avec 3 ou 4 œufs par semaine, 2 ou 3 fois du poisson (dont au moins 1 fois du poisson gras), et plus de légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots secs, soja...) .

- **Manger local**, oui, c'est indéniablement positif . La relocalisation de la production, les liens producteurs-consommateurs, sont à encourager ; et en plus, aspect très positif, il s'agit de l'achat de produits frais, en vrac, non transformés. Mais sur le plan écologique, **le gain sur le transport ne pèse pas lourd. Ainsi il a pu être chiffré que le bilan carbone de notre aliment provient pour environ 80 à 84% des conditions de production, et que le transport y est marginal.** «...Le développement des circuits courts et l'achat de produits locaux n'a pas d'effet positif sur les émissions de gaz à effet de serre, sauf si l'on parvient à optimiser le réseau de distribution, à l'exemple des AMAP et magasins de producteurs. » Telles sont les conclusions d'une note de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie): «De grandes quantités, transportées sur de grandes distances, de manière optimisée, peuvent avoir un impact sur l'effet de serre par tonne beaucoup plus faible que de petites quantités, transportées sur des distances faibles dans des camionnettes peu remplies et revenant à vide.» L'Agence souligne aussi que les points de distribution peuvent être éparpillés, donc générer de nombreux déplacements des clients, mais qu'à condition d'optimiser les circuits (remplissage des camions, regroupement des points de vente, etc.), la vente directe peut s'avérer performante du point de vue environnemental. Surtout, la distribution ne joue qu'à la marge dans l'impact environnemental d'un produit alimentaire : c'est la phase de production qui pèse le plus. Production sous serre chauffée ou en plein champ, en conventionnel ou en bio, ces questions comptent bien davantage que celles liées au transport. Sur ce plan, les circuits courts, au sein desquels les pratiques sont très variables, ne sont a priori ni plus ni moins vertueux que les longs. Là encore, c'est au cas par cas qu'il faut considérer les choses. L'UFC-Que choisir relaie cette

information et vient de sortir en juin 2020 un nouvel article pour l'appuyer, titrant : "circuits courts ; sont-ils vraiment écolos ?" Et concluant ainsi, avec deux chercheurs de l'INRAE : "...le plus important ce n'est pas la provenance, mais le contenu de l'assiette, le type d'aliments, et, en particulier, le ratio végétal/animal." "...Les circuits courts possèdent certes beaucoup de vertus, mais l'empreinte carbone n'en fait pas partie."

L'UFC milite aussi pour l'obtention d'un étiquetage informatif sur le transport, car c'est le transport par avion, ultra marginal il est vrai (0,5% des produits alimentaires), qu'il faut éviter.

Donc, **acheter bio prime sur acheter local**. Toutefois les produits bruts, en bio, sont majoritairement en circuit court et **on peut facilement trouver du bio local** en vente directe producteur, sur les marchés, certains magasins, notamment les magasins de producteurs, les AMAP, et, pour beaucoup de produits, en Biocoop...

**Donc, manger local est loin d'être le plus important, et manger moins de viande mérite d'être précisé.** Analysons donc un peu plus sérieusement le problème.

**A ) Le dérèglement climatique et la perte de biodiversité sont les deux plus graves menaces** pour l'humanité en terme d'atteinte à l'environnement

#### > biodiversité

La **déforestation** en est l'un des principaux responsables, ainsi que les **pesticides** de synthèse pour les insectes. Citons aussi la diminution des espèces végétales cultivées, les  $\frac{3}{4}$  ont disparu en un siècle, (choix limité de semences, monocultures...), la diminution des races animales rustiques, la disparition des haies et des zones humides et l'artificialisation et la stérilisation des sols.

Les cultures après déforestation sont l'huile de palme, un peu le cacao, et surtout le **soja, que nous importons d'Amérique du Sud, pour nos élevages industriels.**

Les pesticides de synthèse : herbicides, insecticides, fongicides sont très largement utilisés en agriculture conventionnelle et industrielle ; seule l'agriculture biologique garantit leur non-utilisation.

#### > réchauffement climatique

Le modèle agricole mondialisé dominant, ou plus exactement le **système alimentaire et agricole pris dans sa globalité, émet plus du tiers des gaz à effet de serre** (GES) mondiaux; et en France plus de 31% des émissions nationales, (le secteur transport est à 30,8).

**Les principaux contributeurs sont la déforestation (12 à 16 %), l'élevage (14,5 %) et les engrais azotés.**

- L'élevage : Les ruminants, surtout, sont visés pour leurs émissions de méthane.

L'immense majorité des publications conseille donc de manger moins de viande, surtout de bœuf et d'agneau . C'est sans compter sur l'**effet positif de la séquestration du carbone dans les sols enherbés** qui compense l'effet négatif des émissions de méthane. (selon une étude de l'Institut de l'Élevage français). **Les productions d'herbivores disposant d'une surface en herbe suffisante sont écologiquement plus vertueuses que celles des élevages industriels.** D'autant plus qu'elles valorisent des surfaces en herbe qui n'ont pas vocation à la culture .

- Les engrais azotés : non emploi en agriculture bio.

**Pour se résumer, les pratiques les plus néfastes pour l'environnement, sont, par ordre d'importance, la déforestation, les élevages industriels, l'utilisation d'engrais azotés et de pesticides de synthèse.**

**B ) D'où les préconisations suivantes pour notre alimentation :**

> Du fait de la déforestation importée: **éviter les productions d'élevages industriels : viande (et**

**produits transformés dont la charcuterie bien évidemment), mais aussi lait et œufs.**

A noter que 96% des porcs, 81% des poulets de chair, 76% des œufs, 60% des vaches laitières et 38% des bovins viande sont produits en France dans ce type d'élevage.

Compenser par des légumineuses (haricots secs, lentilles, pois chiches, pois cassés, soja...).

**Eviter aussi l'huile de palme** sauf si garantie « sans déforestation ».

> Pour la non-utilisation des engrais azotés et des pesticides : **manger bio.**

> En sus des émissions de GES (EGES) de l'agriculture (env. 23 à 25% des EGES mondiales), il convient de considérer les EGES en aval, qui pourraient être évaluées à environ 11- 12 %, car c'est l'ensemble du système alimentaire et agricole qui est en cause.

Par ordre d'importance : transformation et emballage, chaîne du froid (4 à 8 %), transport et distribution (4 à 6 %), déchets (3 à 4%).

Ce qui veut dire pour nos achats : **produits en vrac, de saison, locaux ; et diminuer ses déchets alimentaires.**

**C ) Les EGES peuvent aussi être analysées par l'approche consommation.**

**Les émissions de gaz à effet de serre (EGES) des ménages français proviennent pour plus de 27 % de leur alimentation, soit environ 2,7 T CO<sub>2</sub>/personne/an. (C'est une moyenne bien sûr. Certains sont à 0,7 T, d'autres à 3,7 T)**

**Ces EGES de l'alimentation sont dûes pour environ 80% à la production agricole.**

**Nous concluons donc sur cette bonne nouvelle :**

**On peut réduire son bilan carbone de 2 à 3 T, soit environ de 20 à 30%, par une alimentation vertueuse.**